Chambre de Métiers et de l'Artisanat
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Lons-Le-Saunier, le 12 juillet 2023

Monsieur Le Président
Communauté de communes Terre d'Emeraude
4 chemin du quart
39270 ORGELET

TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ
COURRIER REÇU LE
13 JUIL. 2023
Courrier transmis pour :
ATTRIBUTION ↓ INFORMATION ↓

Objet : Projet d'élaboration du PLUi
Nos réf :
Dossier suivi par Anne-Laure MOUGET ☎ 07 78 41 34 64✉ almouget@artisanat-bfc.fr

Monsieur Le Président,

Je fais suite à votre courrier en date du 3 juillet 2023 concernant le projet d'élaboration du PLUi de l'ancienne Communauté de communes de la Région d'Orgelet.
Suite à l'étude attentive de votre projet par mes services, je vous confirme que j'émets un avis favorable, projet en faveur, entre autres, aux entreprises existantes et à venir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, mes respectueuses salutations.

Le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de niveau départemental du Jura

Par ordre

Jean-Michel CHARNU

CHAMBRE RÉGIONALE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
Adresse de correspondance : 65 - 69, rue Daubenton – BP 37451 - 21074 Dijon Cedex - Tél. 03.80.28.81.03
Siège : 2, rue de la Verne - 39100 Dole
www.artisanat-bfc.fr – contact@artisanat-bfc.fr
Décret n° 2019 - 1196 du 19 novembre 2019 / SIRET - 130 026 073 00010 - APE 9411 Z